

(02) Experts national (Bénin) et international pour la diffusion des valeurs et principes fondateurs du PGO auprès de l'administration et de la société civile au Bénin (H/F)

Description des Objectifs et résultats de l'activité

L'activité s'inscrit dans le cadre des activités transversales définies dans l'Axe A « Renforcement des connaissances sur le Gouvernement Ouvert ».

Objectif général

L'objectif général est de renforcer la compréhension et l'appropriation des principes, valeurs et normes de participation et de co-création du PGO par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans le processus de gouvernement ouvert au Bénin.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de mobiliser un binôme d'experts pour :

- Présenter les principes fondamentaux du PGO et leur importance pour la gouvernance ouverte au Bénin ;
- Familiariser les participants avec les cinq (05) normes de participation et de co-création du PGO;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les mécanismes de dialogue, de consultation et de co-création des engagements devant composer le PAN ;
- Promouvoir une compréhension commune des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans le processus PGO ;
- Identifier les défis et opportunités liés à la mise en œuvre des normes de participation et de co-création dans le contexte béninois ;
- Formuler des recommandations pour structurer et renforcer la qualité du dialogue multipartite et de la co-création du premier PAN ;
- Définir/co-construire une charte comprenant un cadre de collaboration, des règles du dialogue politique et les conditions de formulation d'engagements OGP conformes aux standards internationaux.

Résultats attendus

- Les bénéficiaires directs de la mission maîtrisent les principes et valeurs du PGO ;
- Les cinq normes de participation et de co-création sont comprises et appropriées par les publics cibles impactés ;

- Les capacités des membres du Comité national de gouvernance du PGO sur les mécanismes de dialogue, de consultation et de co-crédation des engagements sont renforcées ;
- Les rôles des administrations publiques, des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques sont clarifiés ;
- Les bonnes pratiques de participation citoyenne et de co-crédation sont partagées ;
- Une charte comprenant un cadre de collaboration, des règles du dialogue politique et les conditions de formulation d'engagements OGP conformes aux standards internationaux est élaborée/co-construite ;
- Une feuille de route ou un ensemble de recommandations est élaboré pour renforcer la mise en œuvre des normes du PGO dans le contexte béninois en vue de l'élaboration et de l'exécution du PAN.

Participants cibles

L'atelier réunira environ 70 participants issus des :

- Ministères/institutions publiques ;
- Organisations de la société civile (y compris le secteur privé, les médias ;
- Partenaires techniques et financiers ;
- Membres des groupes thématiques du PGO.

Notons qu'Expertise France prendra en charge le déploiement logistique des ateliers de sensibilisation-information et assurera la prise en charge des deux experts formateurs.

Livrables

- Une charte ou note d'alignement définissant les règles de collaboration entre État et OSC ;
- Une synthèse des recommandations ;
- Une feuille de route pour le renforcement de la participation et de la co-crédation dans le processus PGO au Bénin ;
- Un rapport d'atelier.

Type de contrat

Contrat de prestation de services court terme

Nombre de jours d'expertise

L'idéal serait de démarrer par 3 jours de formation commune (Administration, OSC, Médias) et décliner ensuite par les formations spécifiques pour chaque catégorie d'acteurs. Ainsi, le nombre de jours d'expertise est de 10, à raison de 2 jours de

préparation, 2 jours de reporting ; 3 jours de formation d'ensemble (Admin, OSC, média), et par la suite, chacune des trois catégories d'acteurs va bénéficier d'un jour d'information-sensibilisation. Donc 1 jour pour l'Administration, 1 jour pour la Société Civile et 1 jour pour les Médias.

Lieu d'exécution et calendrier prévisionnel

La mission sera réalisée à Cotonou, au Bénin courant, mois de juillet 2026.

Description du projet ou contexte

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO-sept. 16-17 sept.), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leurs plans d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'AFD, le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF).

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert.

La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les

3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concernera désormais 05 pays : Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie, Sénégal et le Bénin.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des Administrations et de la Société Civile de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Sénégal, du Maroc et du Bénin, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leurs Plans d'Action National.

L'objectif général du PAGOF est de soutenir et accompagner les Administrations et la Société Civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le Gouvernement Ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

Contexte et justification de la mission

Face aux enjeux de démocratisation et de modernisation de l'administration publique, le renforcement des capacités des acteurs étatiques et de la société civile est indispensable pour la diffusion de la culture du Gouvernement Ouvert aux niveaux central et local. Ainsi, après son adhésion en 2025 au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), le Bénin s'est engagé dans un processus de co-production et de mise en œuvre de son premier Plan d'Action National (PAN).

A cet effet, il envisage commanditer, avec l'appui technique et financier d'Expertise France/AFD à travers le PAGOF2, une mission de renforcement de capacités de son Administration et de la Société Civile sur les principes et valeurs de l'OGP, aux fins de la co-production et de sa mise en œuvre de son premier Plan d'Action National (PAN).

En vue de garantir l'expertise de haut niveau, la stratégie retenue est de former une équipe mixte composée d'un Expert International et d'un Expert National dans la mesure où, des acteurs de l'administration et de la société civile bien informés, sensibilisés et formés sur les normes de participation et de co-création joueront mieux leurs rôles dans la chaîne de production et de mise en œuvre du PAN1 au Bénin.

Profil souhaité

Profil requis des facilitateurs-formateurs

L'activité sera conduite par un binôme d'experts (local/Bénin et international).

Les consultants devront disposer des qualifications et expériences suivantes :

- être un expert ou spécialiste en gouvernance ouverte, co création, administration publique ou dans un domaine connexe ;
- avoir au moins cinq années d'expériences avérées en gouvernance, participation citoyenne ou politiques publiques ;
- avoir une bonne connaissance des principes et valeurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) et des normes de participation et de co-création (Très bonne maîtrise du PGO/OGP) ;
- disposer d'une forte expérience de travail au sein des pays membres du PGO, couvrant la région africaine ;
- avoir une expérience de collaboration avec les administrations publiques, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers serait un atout.

Les deux experts retenus devront proposer des offres technique et financière sur une base de 10 jours de travail comprenant un agenda détaillé des différentes étapes du processus.

Langue(s) de travail

Français

Informations complémentaires

Période de prise de fonction souhaitée : Juillet 2026;

Documents à soumettre : CV et lettre de motivation (3 pages maximum);

Nature du contrat : Contrat de droit ivoirien à durée déterminée;

Rémunération : Selon la grille salariale EF et profil.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette opportunité sont invité(e)s à soumettre leur CV et Lettre de motivation mentionnant au moins 3 références dans les meilleurs délais.

Expertise France se réserve la possibilité de finaliser un recrutement avant la date de clôture de réception des candidatures, en raison de l'urgence du besoin.

Expertise France ne fait payer, à aucune étape de ses recrutements, un quelconque montant aux candidats.

Expertise France est un employeur qui respecte l'égalité des chances et offre des chances égales à tous les employés et candidats à l'emploi, sans distinction d'ethnie, de religion, de sexe, de nationalité, d'âge ou de handicap.

Critères de sélection des candidatures

Le processus de sélection des candidats s'opérera selon le(s) critère(s) suivant(s) :

- Formation/compétences/expériences du candidat

Date limite de candidature : 10/07/2026 00:00

Cliquez sur le lien suivant pour postuler : <https://expertise-france.gestmax.fr/cv/upload/vacancy/15709/media/1>